

BUDGET PRIMITIF 2025

Note brève et synthétique

Conseil Municipal du 5 Mars 2025

INTRODUCTION

La construction du budget 2025 se fait dans un environnement économique soumis à plusieurs incertitudes, nationales et internationales. Quelles seront, notamment les conséquences réelles du Budget de l'État 2025 sur les collectivités locales ?

Par ailleurs, il est prévu une augmentation du taux de contribution sur les traitements des agents des collectivités territoriales (CRNAEL). +9,47 % dès 2025 (soit + 20 000 € !) et, avec les taux prévus jusqu'en 2028, Malgré cela, et grâce notamment à des mesures volontaristes en matière de sobriété énergétique et des bases fiscales dynamiques, les orientations budgétaires respecteront les fondamentaux de la stratégie financière du mandat : stabilité de la fiscalité, gestion rigoureuse, préservation de la capacité de financement, poursuite d'un programme ambitieux d'investissement.

Avec un autofinancement maintenu à 389 K€ comparable à celui du budget 2024 (379 K€), le budget 2025 propose 2 M€ d'investissements au service des Mardiétiens pour favoriser leur qualité de vie dans une logique de développement durable et sans hypothéquer l'avenir.

Extension de l'ACM (Centre Municipal de Loisirs)



PRESENTATION DU BUDGET 2025 PAR GRANDES MASSES

Le budget élaboré pour 2025 présente un montant global de dépenses réelles de 4 413 K€ :

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 2 914 K€

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 2 420 K€

Fonctionnement	BP 2024	BP 2025
RECETTES CULMULÉES	2 863 K€	2 914 K€
dont recettes réelles	2 863 K€	2 914 K€
dont recettes d'ordre	0 K€	0 K€
DÉPENSES CULMULÉES	2 863 K€	2 914 K€
dont dépenses réelles	2 374 K€	2 420 K€
dont dépenses d'ordre	489 K€	494 K€

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 1 501 K€.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 1 995 K€

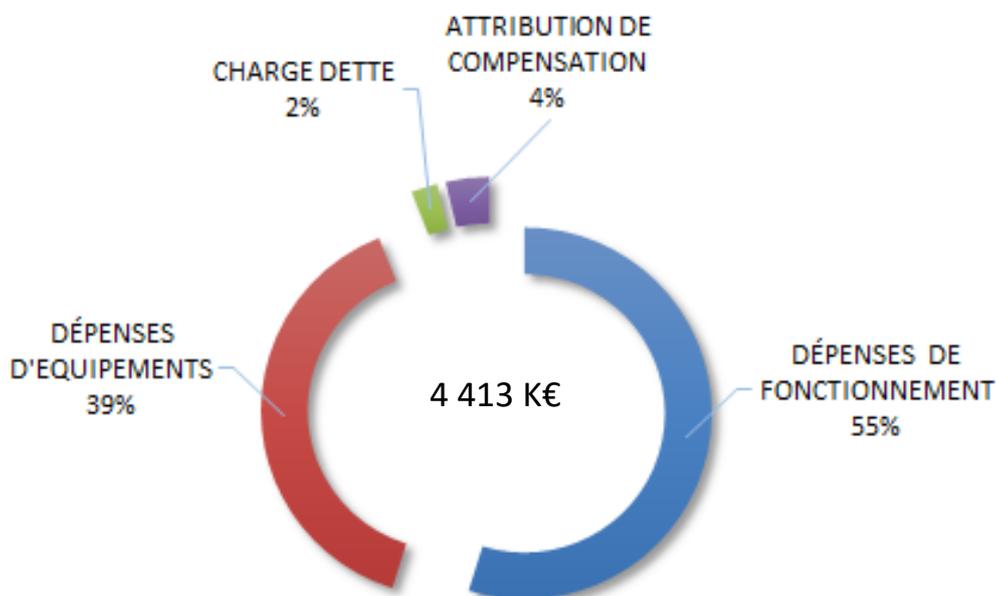
Dont 1 727 K€ de dépenses réelles d'équipements

Dont 100 K€ de remboursement du capital de la dette

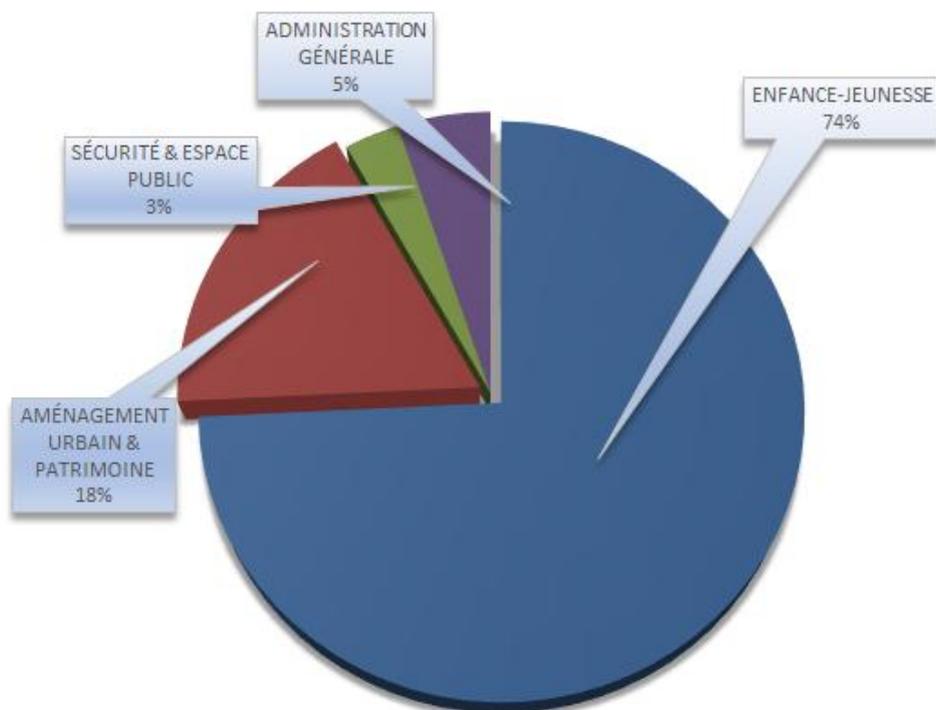
Investissement	BP 2024	BP 2025
RECETTES CULMULÉES	2 423 K€	1 995 K€
dont recettes réelles	1 934 K€	1 501 K€
dont recettes d'ordre	489 K€	494 K€
DÉPENSES CULMULÉES	2 423 K€	1 995 K€
dont dépenses réelles d'équipement	2 146 K€	1 727 K€
dont Attribution de compensation investissements	166 K€	166 K€
dont remboursement du Capital de la dette	110 K€	100 K€
dont dépenses d'ordre	2 K€	2 K€

Fonct-Invest/Dépenses réelles cumulées	4 796 K€	4 413 K€
Total des 2 sections	5 286 K€	4 909 K€

Répartition des dépenses du Budget Primitif 2025



Les 1 995 K€ d'investissements consacrés aux projets et actions de la commune se répartissent de la manière suivante :



Le budget 2025 présente un niveau d'épargne brute de 489 K€. L'épargne disponible atteint 389 K€ après remboursement de la dette.

BUDGET PRIMITIF	2024	2025
Recettes de gestion	2 863 K€	2 914 K€
Dépenses de gestion	2 351 K€	2 404 K€
Epargne de gestion	512 K€	510 K€
Intérêts de la dette	23 K€	21 K€
Epargne brute	489 K€	489 K€
Remboursement de capital	110 K€	100 K€
Epargne disponible	379 K€	389 K€

1. Des recettes réelles de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont présentées en progression de 51 K€ par rapport au budget primitif 2024 : elles s'élèveront à 2 914 K€, soit + 1,8%

L'évolution des recettes est principalement issue des recettes de fiscalité. Ces dernières sont anticipées à + 2,5% (sans augmentation des taux communaux) par rapport aux recettes notifiées en 2024.

	Budget primitif 2024	Budget primitif 2025	Évolution	% d'Évolution
Impôts et taxes (dont taxe foncière)	1 630 K€	1 650 K€	20 K€	1,2%
Dotation de solidarité communautaire	29 K€	29 K€	0 K€	0,0%
Dotation Globale de Fonctionnement	250 K€	250 K€	0 K€	0,0%
Compensation Taxe Foncière	0 K€	0 K€	0 K€	0,0%
Droits de mutation	80 K€	60 K€	-20 K€	-25,0%
Autres recettes	874 K€	925 K€	51 K€	5,9%
Recettes réelles de fonctionnement (hors résultat 002)	2 863 K€	2 914 K€	51 K€	1,8%

2. Des dépenses réelles de fonctionnement

Les engagements pris envers les Mardiésiens de continuer à investir pour l'avenir de la Ville et d'offrir un service public de qualité, en maîtrisant la dette et en maintenant à l'identique les taux d'imposition, nécessitent de poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement malgré les évolutions subies.

L'objectif de la maîtrise du fonctionnement, à périmètre constant, passe par l'optimisation des moyens dans l'organisation du travail et des missions de service public.

Néanmoins, le budget 2025 subit des contraintes fortes sur les dépenses de fonctionnement avec :

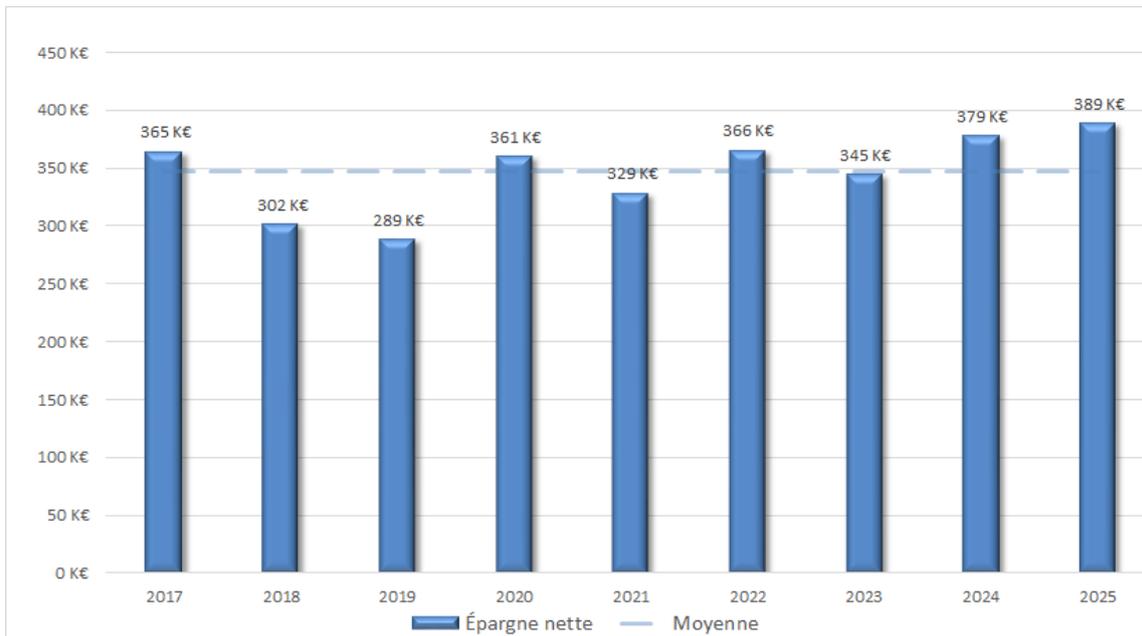
- L'évolution du taux de contribution sur les traitements des agents des collectivités territoriales (CRNACL)
- Les coûts encore élevés de l'énergie et l'inflation qui pèse sur les révisions de prix des marchés publics.

Pour 2025, les dépenses réelles de fonctionnement progressent globalement de 53 K€ à périmètre constant par rapport au budget primitif 2024 soit en progression de + 2,2%.

	Budget primitif 2024	Budget primitif 2025	Évolution	% d'Évolution
Charges à caractère général (dont énergies)	591 K€	655 K€	64 K€	10,8%
Autres charges de gestion courantes	137 K€	140 K€	3 K€	2,1%
Charges de personnel	1 573 K€	1 552 K€	-21 K€	-1,3%
Frais financiers	23 K€	21 K€	-2 K€	-6,7%
Autres dépenses	28 K€	36 K€	8 K€	30,8%
Dépenses réelles de fonctionnement à périmètre constant	2 351 K€	2 404 K€	53 K€	2,2%

3. Un autofinancement qui permet de poursuivre les projets d'Investissement

L'épargne brute prévisionnelle s'élève à 489 K€. L'épargne nette disponible s'élève à 389 K€.



4- Le remboursement de la dette : un endettement contenu et une charge de la dette maîtrisée

L'encours de dette estimé à fin 2024 :

L'encours de la dette bancaire de la commune s'établirait fin 2024 à environ 1 400 K€ pour une capacité de désendettement de moins de 3 ans.

Le remboursement en intérêt et en capital de la dette en 2025 :

Les emprunts nécessaires au financement des investissements sont souscrits après mise en concurrence systématique des différents établissements financiers en présence.

La Mairie de Mardié veille à diversifier autant que possible ses sources de financement

Les emprunts sont souscrits avec des modalités de remboursement (amortissement constant) et une durée de remboursement (15-20 ans), en cohérence avec les investissements financés.

La stratégie d'endettement proposée pour 2025 est semblable à celle mise en œuvre ces dernières années : elle consiste à privilégier les emprunts classiques à taux fixe, à diversifier les sources de financement et les catégories d'emprunts et à optimiser les frais financiers en continu.

Au budget 2025, les crédits inscrits (121 K€) au titre des intérêts et du remboursement en capital de la dette bancaire correspondent au coût estimé de la dette globale souscrite à fin 2024.

5- Les dépenses d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Libellé	2024	2025
Dépenses d'équipement	1 967 K€	1 553 K€
Attribution de compensation d'investissement	166 K€	166 K€
Capital de la dette bancaire	110 K€	100 K€
Autres dépenses	178 K€	174 K€
Total des dépenses réelles d'investissement	2 422 K€	1 993 K€
Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 K€	2 K€
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	2 423 K€	1 995 K€

La politique d'investissement de la Mairie de Mardié doit permettre de répondre aux objectifs de proximité et de développement durable, en proposant un service public de qualité et en soutenant l'économie locale, tout en préservant les marges de manœuvre pour le futur.

En 2025, les dépenses d'équipement de la commune sont proposées à hauteur de 1 553 K€

Budget 2025 : Les principaux investissements

- Études et travaux d'extension de l'Accueil de loisirs Municipal : 684 K€
- Équipements et mobilier pour l'extension de l'Accueil de loisirs Municipal : 52 K€
- Requalification de la place Marcel COCHON : 155 K€ (*)
- Réhabilitation des cours d'école : 200 K€ (*)
- Restauration de la salle de motricité de l'école maternelle : 42 K€
- Honoraires-Études restauration de la Maison de Pont-aux-Moines : 196 K€ (*)

(*) enveloppe financière provisoire en attente de chiffrage précis

Soit un total d'environ 1 330 K€

6- Les recettes d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Libellé	BUDGET primitif 2024	BUDGET primitif 2025
Subventions d'investissement	848 K€	551 K€
Dotations fonds divers	537 K€	564 K€
Emprunts	399 K€	0 K€
Autres recettes	150 K€	385 K€
Total des recettes réelles d'investissement	1 935 K€	1 501 K€
Total des recettes d'ordre d'investissement	489 K€	494 K€
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	2 423 K€	1 995 K€

En 2025, la mairie percevra au titre du financement de ses investissements des subventions, versées par des collectivités partenaires et des remboursements de TVA.

Sauf imprévu majeur, aucun emprunt ne devrait-êtré souscrit sur cette année.

Le budget 2025 de la Ville de Mardié a été élaboré sur la base d'hypothèses réalistes de recettes et poursuit un objectif de maîtrise des dépenses de fonctionnement pour maintenir l'autofinancement et permettre un niveau d'investissement élevé tout en maîtrisant la dette.

Cet objectif est une priorité permettant de satisfaire les demandes des Mardésiens et de maintenir les équilibres financiers de la ville pour les années à venir.



Christian THOMAS
Maire Honoraire
Maire-Adjoint délégué aux Finances
et au Développement Économique